

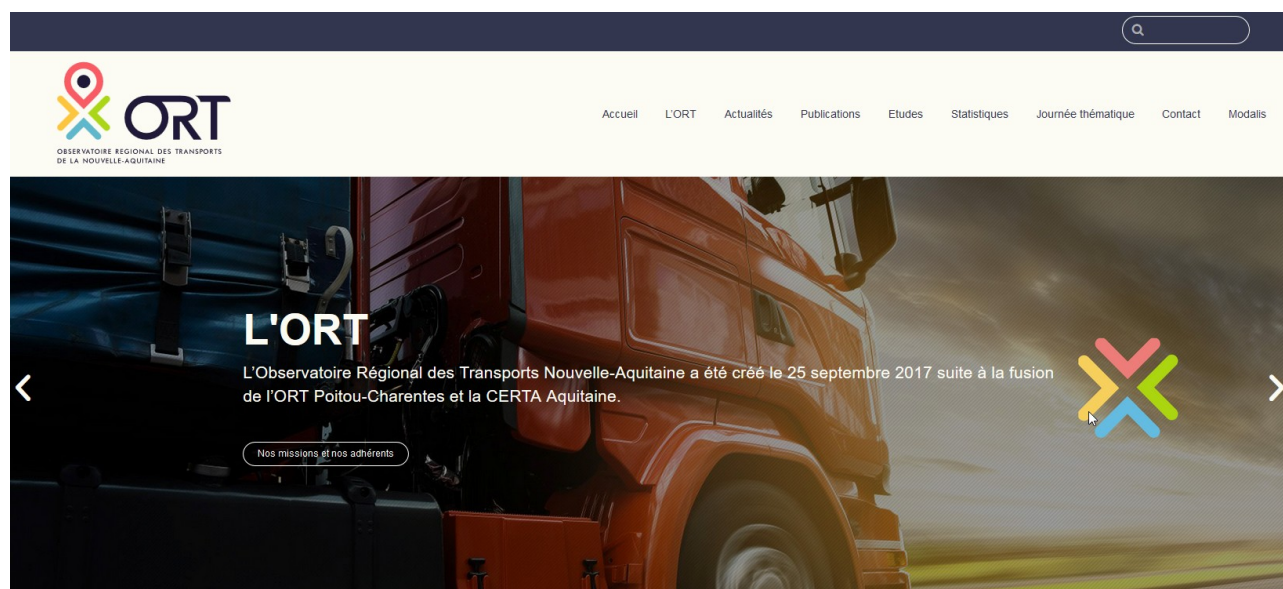
Lettre Info n°10



1. L'ORT Nouvelle-Aquitaine se dote d'un nouveau site internet
2. Avec CAP, sensibilisez vos salariés à la prévention des conduites addictives
3. Actualités autour du programme EVE
4. La nouvelle feuille de route de TFL : comment doubler la part du fret ferroviaire d'ici 2030 ?

1. L'ORT Nouvelle-Aquitaine se dote d'un nouveau site internet

L'ORT a engagé un projet avec les étudiants de l'école e-arstup à Bordeaux qui s'est finalisé avec la mise en ligne de la nouvelle interface du site internet www.ornouvelleaquitaine.fr



Vous trouverez

- la présentation de l'ORT et de ses adhérents
- des points d'actualités sur le transport
- l'ensemble des publications de l'ORT (Recueil statistique, Chiffres clés, Lettre Info, Revue de presse)
- les études passées et en cours
- des statistiques (trafic routier, fret maritime, maritime et fluvial voyageur, aérien, covoiturage)
- des informations sur les journées thématiques passées et à venir

2. Avec CAP, sensibilisez vos salariés à la prévention des conduites addictives

À travers son nouveau kit de prévention sur l'hygiène de vie, la sécurité routière et la prévention des addictions dans le transport routier intitulé CAP (Conduites Addictives et Prévention), l'AFT propose aux entreprises du Transport-Logistique un dispositif de sensibilisation sans précédent. Gratuit et libre d'accès, tous ces outils sont désormais disponibles sur [le nouveau site web dédié CAP](#).

Un site et des outils inédits

CAP Transport et Logistique est une plateforme gratuite qui propose un kit clé en main composé de tous les outils de sensibilisation nécessaires à la prévention des conduites addictives destinés aux salariés des entreprises du secteur Transport-Logistique :

- une vidéo « immersion » sur le secteur d'activité avec des témoignages de professionnels du Transport et de la Logistique pour illustrer la réalité du risque addiction ;
- une vidéo « expert » qui présente les signes et les spécificités liés aux conduites addictives ainsi que les moyens pour agir ;
- 3 films d'animation sur le risque addiction par secteur d'activité : Transport marchandises, Transport voyageurs et Logistique ;
- 7 films d'animation de sensibilisation sur les dangers et les effets potentiels de ces pratiques addictives à savoir l'alcool, le cannabis, les écrans, les médicaments, et l'impact du travail sur le sommeil et sur l'alimentation.



TRANSPORT & LOGISTIQUE

EN SAVOIR PLUS

ENTREPRISE

CONTACT

J'ai déjà un compte salarié ?

[> JE ME CONNECTE

TEST CONSOMMATION

Entreprise Transport-Logistique

Vous êtes un employeur, le dispositif Conduite Addictive et Prévention Transport et Logistique (CAP) est mis à votre disposition par l'AFT gratuitement et librement pour vous aider à sensibiliser vos salariés à la prévention des conduites addictives. [Inscrivez-vous pour bénéficier de support de communication complémentaire.](#)

Recevoir les outils employeurs

Deux parcours de découverte

Afin de bénéficier au mieux des outils de ce dispositif, deux parcours sont proposés :

- Le dispositif CAP ouvert à tous, où chaque salarié.e peut librement accéder aux différents supports proposés à sa convenance.
- Le dispositif CAP+ qui nécessite que le salarié visionne l'ensemble des vidéos et films d'animation et réponde à des quizz dans le but de recevoir une attestation de suivi. À cet effet, une application mobile est également proposée pour assurer un suivi de manière individuelle et anonyme.

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche de sensibilisation auprès de leurs salariés, des supports de communication dédiés (disponibles auprès des Délégués Régionaux de l'AFT ou en s'inscrivant directement sur [le site CAP](#)) ont été créés :

- une plaquette de présentation du dispositif ;
- un guide sur les premiers pas pour impulser une démarche de prévention des conduites addictives ;
- une affiche pour communiquer sur le dispositif ;
- un flyer à diffuser en interne auprès des salariés ;
- un email type que les entreprises peuvent envoyer à leurs collaborateurs.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Lydia RIO de l'AFT au 06 84 50 13 63 ou par mail : lydia.rio@aft-dev.com

3. Actualités autour du programme EVE

La signature de la convention de reconduction du programme EVE

La convention de mise en œuvre du Programme EVE2 « Engagements Volontaires pour l'Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs » a été signée le 5 juillet. Elle reconduit le programme EVE1 initié en 2018.

Le bilan positif du programme EVE1 2018-2020 montre la réussite de ce programme. Avec 67 chartes CO2 et 10 labels CO2 en cours de validité à fin 2021, la région Nouvelle-Aquitaine fait partie des 3 premières régions les plus dynamiques en termes de sensibilisation par les organisations professionnelles et d'engagements du dispositif Objectif CO2.

La nouvelle convention EVE2 2021-2023 affiche des objectifs plus ambitieux et renforcés, notamment l'instauration d'un taux de réduction minimum de 5 % dans le cadre de la charte Objectif CO2.

**Plus d'informations [en cliquant ici](#)
ou sur le site de [l'ADEME](#)**

Le programme EVE et la stratégie nationale bas carbone

La Stratégie Nationale Bas-Carbone vise la décarbonation complète du secteur du transport à l'horizon 2050. L'ambition sur la réduction de la demande énergétique du secteur est très grande, elle nécessite d'accroître substantiellement les efforts d'efficacité énergétique du transport

(marchandises et voyageurs) et de la logistique. Ces résultats ne seront atteignables qu'en impliquant en même temps les donneurs d'ordre (chargeurs et commissionnaires) et leurs prestataires de transport (les transporteurs), afin qu'ils puissent agir individuellement sur leurs propres leviers, mais aussi collectivement dans le cadre d'actions collaboratives. C'est l'essence même du programme EVE « Engagements volontaires pour l'environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs » via l'accompagnement des chargeurs, des commissionnaires de transport, des grossistes, des transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs.

Découvrez les nouveaux objectifs et engagements des organisations professionnelles du transport et de la logistique (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) ainsi que les quatre composantes du programme EVE pour sa période 2021-2023, à travers le webinaire disponible sur la chaîne Youtube du Programme EVE : <https://www.youtube.com/watch?v=edXHfpwImB8&list=PLMGMR3QKeHswg88wFtCsRjv6bvh3rMX7X&index=1>

Pour en savoir plus :

Site du programme EVE : <https://www.eve-transport-logistique.fr/>

Site de l'ADEME, porteur du programme :

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passer-a-laction/dossier/programme-eve/description-programme-eve>

RDV le 09/12/21 pour la journée technique annuelle

La prochaine journée technique annuelle organisée par le comité régional « Objectif CO2 » Nouvelle-Aquitaine aura lieu le jeudi 9 décembre à l'espace Condorcet à Pessac (33) de 9h30 à 12h30.

Au programme de la matinée : bilan sur le programme EVE en Nouvelle Aquitaine, table ronde sur les biodiesels, retours d'expérience.

Plus d'informations et inscription [en cliquant ici](#)

Contacts :

Joëlle COURTY, DREAL Nouvelle-Aquitaine : objectif-co2.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

Dominique FOURTUNE, ADEME Aquitaine : dominique.fourture@ademe.fr

Véronique HESSE, Ecoco2 : veronique.hesse@ecoco2.com

4. La nouvelle feuille de route de TFL : comment doubler la part du fret ferroviaire d'ici 2030 ?

À l'occasion des annonces du Gouvernement sur la stratégie de relance du ferroviaire le 13 septembre dernier depuis la SITL, l'Union TLF a présenté sa feuille de route pour doubler la part du ferroviaire d'ici 2030. Une approche logistique au sens large basée sur la complémentarité entre les modes de transport et les connexions de l'ensemble des acteurs. Un objectif atteignable qui reste néanmoins conditionné à plusieurs critères : augmentation du niveau de performance, rentabilité économique, attractivité des métiers, soutien à l'investissement... L'enjeu ? Mettre en mouvement l'ensemble de la chaîne transport et logistique au service d'une « logistique ferroviaire » attractive, durable, compétitive au service des territoires et dans le respect de l'environnement.

Accéder à la feuille de route [en cliquant ici](#)

Publication réalisée dans le cadre de
l'Observatoire Régional des Transports Nouvelle-Aquitaine
Cité administrative, rue Jules Ferry – 33090 BORDEAUX
Directeur de la publication : Philippe Lapart
Comité de relecture : Bureau
Contact : Cindy Viard
Téléphone : 05 56 24 87 70 - 06 58 77 28 38
Courriel : ortnouvelleaquitaine@gmail.com
www.ortnouvelleaquitaine.fr

RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*